

Le personnel entretenu sur la gestion du temps de travail

P. 09



OUVERTURE PROVISOIRE DE LA VOIE DU CINQUANTENAIRE À PORTO-NOVO

P. 03

Les populations remercient TALON et l'invitent à se pencher sur le cas de Djassin

COHÉSION DE L'UP LE RENOUVEAU À SÈMÈ-PODJI

P. 05



Les frères députés HONFO et HAZOUNMÈ fument enfin le calumet de la paix

À quand le tour de Porto-Novo ?



COMLOT CONTRE LA SÛRETÉ DE L'ETAT / SÉANCES DE LIBATIONS ET DE PRIÈRES

P. 04

Dr John Akintola remobilise Ouidah pour le Chef de l'Etat

Appartements meublés à Porto-Novo
« FENOU GUEST HOUSE »
+229 98 90 46 40



Salle des fêtes et de conférences
« ELONA HOUSE » à Porto-Novo
+229 98 90 46 40



POURSUIVI POUR HARCÈLEMENT PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Romaric Boko fixé sur son sort



Romaric Boko, militant du Bloc Républicain, a été fixé sur son sort dans le dossier de harcèlement par le biais d'une communication électronique à la CRIET. Arrêté puis libéré sous caution, il a été condamné à 2 millions FCFA d'amende. En effet, dans le cadre de l'affaire d'expropriation de parcelle à Togbin, Romaric Boko avait tenu des propos peu courtois envers le ministre du cadre de vie José Tonato pour signaler des irrégularités à propos de l'expropriation des parcelles à Togbin. Jugeant graves les messages reçus, le ministre a décidé de porter plainte, d'où l'arrestation de Romaric Boko. Il a été libéré même s'il doit verser une amende de 2 millions FCFA. Il devra aussi rentrer en possession de ses effets, autrefois saisis, rapporte Bip radio.

NIGER

Les transporteurs béninois face à une nouvelle mesure douanière



Au Niger, les transporteurs béninois sont confrontés à une nouvelle mesure barrière douanière. C'est le président du syndicat SYNTRA-INAB, El Hadj Rabiou Garba qui tire la sonnette d'alarme.

Les autorités nigériennes imposent une nouvelle mesure qui oblige désormais les camions immatriculés au Bénin à un dédouanement systématique à leur entrée sur le territoire nigérien. Selon les informations, cette obligation ne s'applique pas aux camions d'autres nationalités. Elle porte uniquement sur le véhicule et non sur la marchandise transportée.

Le président du Syndicat des Transporteurs, Importateurs Nationaux et Assimilés du Bénin (SYNTRA-INAB), El Hadj Rabiou Garba déplore cette mesure qui en ajoute aux difficultés des transporteurs béninois. Selon El Hadj Rabiou Garba, cette nouvelle disposition est « une mesure discriminatoire et injustifiée qui risque de paralyser une partie importante de notre activité »

Face à cette situation, le président du syndicat demande l'intervention des autorités béninoises. « Nous demandons aux autorités béninoises d'intervenir rapidement pour lever cette barrière douanière qui pénalise injustement les transporteurs béninois », a confié El Hadj Rabiou Garba à E NEWS TV.

Par ailleurs, le SYNTRA-INAB recommande aux transporteurs d'éviter de se rendre au Niger, jusqu'à ce que la situation soit clarifiée. « Nous ne pouvons pas laisser nos collègues prendre le risque d'être bloqués au Niger et de subir des pertes financières importantes », souligne le président du syndicat.

Les transporteurs béninois espèrent que les négociations en cours entre les deux pays permettront de trouver une solution rapide à ce problème.

MEDIAS AU BENIN

Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE

**+229 97904640 / 98904640 /
44904640**

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON

+229 96138484

OUVERTURE PROVISOIRE DE LA VOIE DU CINQUANTENAIRE À PORTO-NOVO

Les populations remercient TALON et l'invitent à se pencher sur le cas de Djassin



Depuis plus de deux mois, les populations des 4ème et 5ème grands Arrondissements de la ville de Porto-Novo vivaient le calvaire.

Difficile pour elles de rentrer chez eux pour celles d'entre elles qui habitent à proximité du boulevard du cinquenaire. Idem pour les écoliers et élèves qui fréquentent les établissements scolaires non loin du même boulevard. Les usagers du marché délocalisé de Ouando ne sont pas épargnés par cette situation déplorable.

Et pour cause, la fermeture de la voie à hauteur du carrefour de la pharmacie de Gbodjè sans précaution aucune pour faciliter la circulation des populations aux alentours. Même si la voie du cinquenaire a été construite avant l'arrivée du gouvernement de la rupture, c'est le président Patrice TALON qui est venu maintenant pour construire les autres voies qui y mènent. Un collecteur d'eau devrait traverser la voie aller-retour, mais au lieu que l'entreprise ferme une partie de la voie pour permettre aux populations d'emprunter la seconde partie de la voie, ce sont les deux sens qui ont été fermés pour une voie qui est aller-retour. Il est à rappeler que les voies pour les déviations ne sont pas aménagées pour les usagers. Face à cette situation, les populations des quatrième et cinquième arrondissements de la ville capitale ont appelé le chef de l'État, Patrice TALON au secours il y a deux semaines environ afin que l'entreprise chargée des travaux puisse soulager les populations. Il est à noter que l'appel des populations n'était pas tombé dans les oreilles de sourds. Sur les diligences du premier citoyen de la république du Bénin, une nette accélération a été observée sur le tronçon et l'ouverture provisoire de la voie a été chose faite le weekend dernier.

Ils estiment leurs satisfactions et joies au président de la République et l'invite à nouveau de penser à la Voie de Djassin qui fermée depuis le début du mois d'août sans un service minimum, alors que les écoles et collèges d'enseignement général sont tous prêts de l'infrastructure qui traîne depuis. Confiants donc à Patrice TALON, ses populations se disent qu'avec son œil vigilant, une satisfaction provisoire sera faite pour le bonheur des populations de Porto-Novo.



COMLOT CONTRE LA SÛRETÉ DE L'ETAT / SÉANCES DE LIBATIONS ET DE PRIÈRES

Dr John Akintola remobilise Ouidah autour de TALON

Le dimanche 20 octobre 2024 dernier, une ambiance solennelle mais pleine d'espoir a régné dans la forêt sacrée de Ouidah, au Bénin. À l'initiative du Dr John Akintola, une grande cérémonie de prière a été organisée en faveur non seulement du président Patrice Talon, mais également de l'ensemble des populations béninoises. L'événement, qui a rassemblé des cadres, des autorités religieuses et plusieurs dignitaires, avait pour but de promouvoir la paix et la cohésion nationale dans un contexte politique tendu.

Contexte historique et culturel

La ville de Ouidah, ancienne capitale de la traite négrière, est non seulement un site historique important au Bénin, mais également un lieu chargé de spiritualité. La forêt sacrée, considérée comme un espace de rencontre entre les mondes visible et invisible, est un point focal pour les traditions vaudou et les rites ancestraux. Les prières et libations qui s'y déroulent sont souvent perçues comme des appels à la bénédiction des ancêtres et des forces spirituelles pour guider le destin d'une nation.

Un appel à l'unité dans un contexte politique tendu

L'organisation de cette cérémonie a été en grande partie motivée par le besoin d'apaiser les tensions politiques grandissantes au Bénin. Le pays fait face à une période délicate, marquée par des accusations de complots contre la sécurité de l'État impliquant des personnalités politiques comme Olivier Boko et Oswald Homecky. Le climat de méfiance et de division qui en résulte a suscité des inquiétudes non seulement parmi les acteurs politiques, mais aussi chez le citoyen lambda. Dans ce contexte, le Dr Akintola a voulu rappeler l'importance de la prière collective comme un moyen de renforcer les liens entre les citoyens et leurs dirigeants.

Les acteurs de la cérémonie

Parmi les figures présentes à cet événement, on trouve des personnalités influentes comme Daah Boya et plusieurs chefs de collectivité de Ouidah. Leur participation témoigne de l'importance donnée à cette occasion par différents secteurs de la société, de la tradition à la politique. Le député Maixent Djeigo, le maire de la ville, Christian Houéchénou et sa deuxième adjointe au Maire, Sabine Fourn ont également honoré la cérémonie de leur présence, confirmant l'adhésion des autorités locales à cette initiative unificatrice. Le maire de la ville a manifesté son intérêt particulier pour cette activité. Il livre ses impressions à la fin de la cérémonie : « Nous sommes honorés par cette unité d'esprit qui caractérise notre ville. Nous allons poursuivre notre mission en priant pour notre pays et le chef de l'Etat, notre grand frère qui porte un grand rêve pour Ouidah, notre ville ». Mitô Daho Kpassènon, un leader charismatique en matière de spiritualité, a guidé les rituels sacrés. Avec la participation active du Dr John Akintola, ils ont su créer une atmosphère de recueillement et de respect propice à la méditation et à la prière.

Déroulement de la cérémonie

La cérémonie a débuté par une série de prières, chacune d'elles destinée à demander au Tout-Puissant et aux ancêtres de veiller sur le pays. Les participants ont ensuite procédé à des libations, en versant des boissons traditionnelles sur le sol pour honorer les esprits et les ancêtres. Cette pratique, enracinée dans la culture béninoise, symbolise un acte de respect et de demande pour la protection divine.

Au fil de la cérémonie, des chants et des danses traditionnels ont également été intégrés, renforçant ainsi le sentiment d'identité et d'appartenance parmi les participants. Ces moments de convivialité ont permis de tisser des liens entre les différents acteurs présents,



soulignant le message d'unité que l'événement souhaitait promouvoir.

Messages clés et objectifs de l'événement

Le principal objectif de cette cérémonie était de promouvoir la paix et la stabilité au Bénin. À travers ses discours, le Dr Akintola a souligné l'importance de la solidarité nationale face aux incertitudes politiques. Il a appelé les citoyens à faire preuve de résilience et à se rassembler, indépendamment de leurs divergences politiques, pour le bien du pays. La prière pour le président Patrice Talon a également été un acte fort, une reconnaissance que, au-delà des clivages politiques, la bonne gouvernance et la paix sont des enjeux communs. Les dignitaires présents ont aussi eu l'opportunité de s'exprimer sur les défis actuels, et plusieurs ont plaidé pour un dialogue ouvert entre toutes les parties prenantes.

Réactions des participants

Les retours des participants ont été globalement positifs. Beaucoup ont salué l'initiative du Dr Akintola, soulignant que de tels événements spirituels sont essentiels, notamment dans des périodes de crise. Pour eux, c'est à travers la prière et la communauté que le Bénin peut espérer trouver des solutions durables aux problèmes qu'il traverse.

Une vision d'avenir

Alors que le Bénin se trouve à la croisée des chemins, cette cérémonie de prière dans la forêt sacrée de Ouidah marque un tournant potentiel vers l'unité. Elle rappelle à tous que le chemin vers la paix et la prospérité nécessite l'engagement de chaque Béninois, indépendamment de son statut ou de ses choix politiques. L'œuvre du Dr John Akintola et des dignitaires présents peut également servir de modèle à d'autres pays en quête de réconciliation et de paix durable. Dans un monde où les divisions semblent de plus en plus accentuées, cette démarche collective est un appel à l'harmonisation des volontés pour une construction nationale solide. La cérémonie de prière à Ouidah, bien plus qu'un simple événement, est un symbole d'espoir. Elle rappelle que les spiritualités et les traditions peuvent jouer un rôle crucial dans le façonnement de l'avenir d'un pays. Dans un contexte aussi délicat que celui du Bénin aujourd'hui, ces moments de rassemblement spirituel sont des occasions précieuses pour renforcer l'unité nationale face aux défis qui attendent les populations. Que cette journée du 20 octobre reste gravée dans les mémoires comme un point de départ vers un Bénin uni et pacifique.



COHÉSION DE L'UP LE RENOUVEAU À SÈMÈ-PODJI

Les frères députés HONFO et HAZOUNMÈ s'unissent enfin

(A quand le tour de Porto-Novo ?)

L'avenir de l'UP -Le Renouveau et le développement de Sèmè- Podji, les deux grandes priorités des frères députés HONFO Charlemagne et Hyppolite HAZOUNMÈ. Plus personne ne parlera de la guerre froide entre les grandes figures politiques Charlemagne HONFO et Hyppolite HAZOUNMÈ. En gentlemen, les deux personnalités de l'UP -Le Renouveau fument le calumet de la paix pour la cohésion et la synergie d'actions du parti sur le terrain. La date du samedi 19 octobre 2024 restera donc historique dans la mémoire collective des militants qui ont subi pendant plusieurs mois, les dégâts d'une division et d'une auto-flagellation politique sur le terrain, depuis surtout les dernières élections législatives. C'est donc à la faveur de l'installation des sous-sections du parti UP-Le Renouveau que ce geste fort, tant attendu par les militants et observateurs de la scène politique locale, a été posé : la réconciliation entre deux figures majeures du parti, l'ancien député Hyppolite HAZOUNMÈ et l'honorable Charlemagne HONFO. Après des mois de tensions sous-jacentes et de rivalités politiques, les deux hommes ont choisi la voie de l'unité, suscitant un véritable soulagement au sein des militants. Les tensions, qui avaient pris naissance à la suite de divergences politiques internes, avaient profondément divisé les militants de l'UP le Renouveau. « C'était une période difficile », confie Jean, un militant depuis la création du parti qui ajoute « On ne savait plus où se positionner. Choisir un camp revenait à trahir l'autre, alors qu'on aspire tous à l'unité du parti. On avait même du mal à se parler. C'est pourquoi, j'avais cessé de participer à des réunions du parti de peur qu'on dise après que j'ai pris position contre un camp ». La division avait en effet créé un malaise profond sur le terrain, fragilisant les efforts d'unité prônés par le parti et mettant à mal la cohésion des actions politiques.



Les militants, en proie à un dilemme, se retrouvaient souvent dans l'incapacité de choisir entre les deux leaders, chacun ayant une influence non négligeable au sein du parti dans la commune de Sèmè-Podji et ailleurs. Ce climat de confusion avait, selon plusieurs témoignages, ralenti l'élan de mobilisation à la base, au grand dam de ceux qui espéraient une relance dynamique des activités politiques. C'est donc dans ce contexte que la réconciliation entre HAZOUNMÈ et HONFO est apparue comme une bouffée d'air frais pour les militants. Au cours de la cérémonie, devant une foule de militants et de personnalités du parti, les deux hommes ont fumé le calumet de la paix. Dans un message teinté de sincérité, Hyppolite HAZOUNMÈ a déclaré « Nous avons été égarés par nos différences, nos individualités et nos émotions mais aujourd'hui, nous faisons le choix de la réconciliation et de la paix, pour l'unité de notre parti et pour l'avenir de nos militants. Avec mon frère Charlemagne, nous formons une même famille pour les mêmes défis et les mêmes combats: l'avenir de notre parti et de notre commune. Nous invitons à oublier le passé, à travailler pour renforcer nos liens de fraternité et de camarades militants. Mettons-nous ensemble pour notre avenir commun. »

À ses côtés, l'honorable Charlemagne HONFO n'a pas tardé à renchérir « Il est temps de tourner la page des querelles et de regarder ensemble dans la même direction. L'UP le Renouveau est plus fort que nos différends, et c'est ensemble que nous devons travailler pour le bien-être de nos populations. A vous chers camarades militants, je demande d'éviter aussi les pratiques de clivage et de personnalisation de notre parti. L'UP le Renouveau doit être notre défi commun. Rassurez-vous qu'entre mon frère Hyppolite et moi, il n'y a pas de problème. Les moments de colère, de frustrations et d'inquiétudes arrivent toujours au sein de toutes les organisations et relations humaines. Soyons plus forts et unis que ce qui nous divise » Et il entonne une belle chanson de réconciliation et d'unité qui a émerveillé le public militant.

Ce geste symbolique, loin d'être anodin, a été perçu comme un tournant décisif dans la vie politique de la commune. « C'est une grande victoire pour nous, militants de la base », confie un jeune membre du parti. « Nous avons longtemps espéré cette réconciliation. C'est un signal fort, qui montre que malgré les divergences, les valeurs d'unité et de solidarité prônées par notre parti peuvent triompher. »

La réconciliation entre HAZOUNMÈ et HONFO a suscité des réactions enthousiastes parmi les militants présents à la cérémonie.

Pour beaucoup, c'était l'aboutissement de mois d'incertitude et de tensions. « C'est comme si on nous avait libérés d'un poids », témoigne un autre militant. « Cette division nous paralysait. Aujourd'hui, nous pouvons enfin avancer dans la sérénité. »

Pour d'autres, cette réconciliation ouvre une nouvelle ère pour l'UP-Le Renouveau dans la commune de Sèmè-Podji.

« Désormais, avec nos leaders unis, nous allons pouvoir mobiliser toutes nos forces pour les élections à venir et pour les projets de développement de notre commune », se réjouit un cadre du parti.

La cérémonie s'est achevée sur des chants et des danses, exprimant la joie des militants, heureux de retrouver une unité au sein du parti.

La dynamique d'unité retrouvée semble être un tremplin pour relancer la mobilisation à la base et préparer le terrain pour les prochains défis politiques.

Ce geste pourrait inspirer d'autres réconciliations et renforcer l'unité autour des valeurs essentielles du parti.

Les militants peuvent envisager l'avenir avec plus de sérénité, forts de cette leçon de maturité politique donnée par leurs leaders.

Désormais, c'est avec une voix unie que le parti compte faire entendre ses ambitions pour le développement et le bien-être des populations.

A quand le tour de Porto-Novo ? Nous reviendrons sur les détails





SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement ?
Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion,
baptême, réunion, séminaire, colloque, séjour en famille et réception de tout genre ?**

ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INEDITS



**Porto-Novo, Djassin Houinvé
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



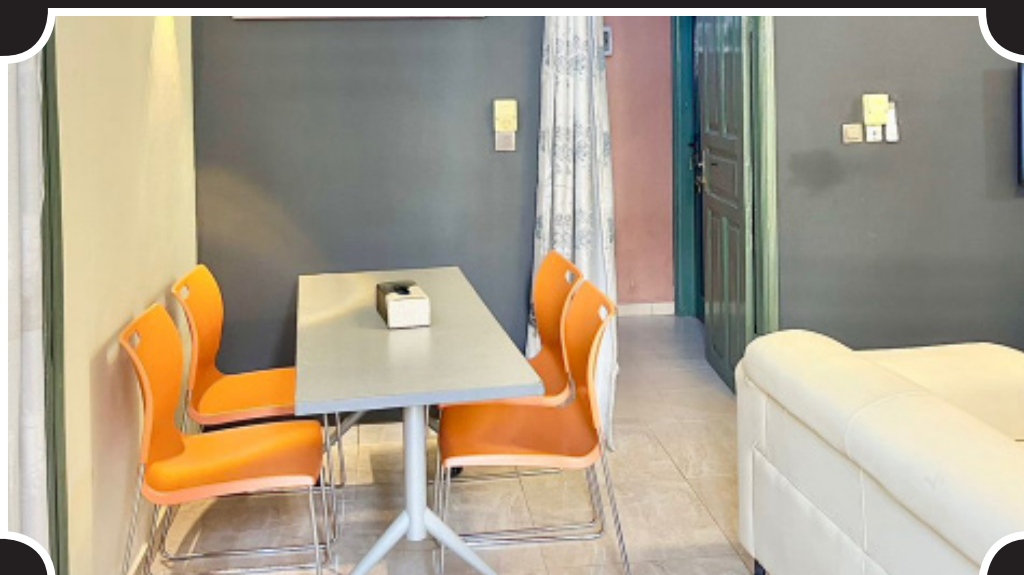
+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

**GUEST HOUSE
FENOUE**

Appartements & Chambres meublées

98 90 46 40

Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublée ?



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES POUR DE COURTS
OU LONGS SÉJOURS**



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

VISITE DES AUTORITÉS POLITICO-ADMINISTRATIVES DU DÉPARTEMENT DU MONO À LA GDIZ-BÉNIN

Un moment de fierté pour le Préfet Bienvenu MILOHIN et les élus communaux

Le Préfet du département du Mono, Monsieur Dédègnon Bienvenu MILOHIN, accompagné des Membres de la Conférence Administrative Départementale et des Membres du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination du Mono, a effectué le vendredi 18 octobre 2024 une visite à la Zone Industrielle de Glo-Djigbé.

Cette sortie, qui a permis aux élus communaux de prendre connaissance des infrastructures industrielles en pleine expansion, a été l'occasion de partager la fierté et la satisfaction de constater les avancées significatives du Bénin dans le domaine de l'industrialisation.

Accueillis par le Directeur Général Adjoint de la Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie (SIPI-Bénin S.A.), les membres de la délégation ont été guidés à travers les divers sites d'installations de la zone. En effet, ce parcours leur a permis de découvrir des projets prometteurs qui pourraient transformer le paysage économique du département du Mono et au-delà.

Le Directeur Général Adjoint a souligné devant ses hôtes l'importance de cette visite : « Vous avez abandonné vos amis même si c'est pour quelques heures pour venir voir, mais surtout pour aller témoigner. Il est essentiel que nos frères et sœurs du Mono ne restent pas à l'écart de ce qui se passe ici. Il est important qu'on s'approprie ces avancées spectaculaires qui caractérisent désormais le développement de notre pays et que cela devienne l'affaire de tout jeune béninois ».

Lors des échanges, le Préfet Dédègnon Bienvenu MILOHIN a exprimé son enthousiasme en déclarant : « C'est le Bénin en construction et pour nous, acteurs d'aujourd'hui, il est normal de voir de visu pour pouvoir témoigner. Cette visite est nécessaire pour ceux d'entre nous qui, au niveau déconcentré, reçoivent des instructions du niveau central. Aujourd'hui, nous constatons comment le Bénin évolue ». Sa déclaration souligne non seulement la nécessité d'une prise de conscience locale des enjeux industriels, mais aussi l'importance de l'engagement des décideurs à soutenir ces initiatives.



Il faut préciser que cette visite a été un moment fort pour les membres de la CAD et du CDCC qui ont pu voir de leurs propres yeux les efforts déployés pour transformer la zone en un pôle industriel dynamique. Les infrastructures modernes et les projets d'investissement en cours ont suscité un sentiment d'optimisme quant à l'avenir économique de la région. Le Préfet et son équipe, en tant qu'ambassadeurs de leur localité, ont promis de relayer ces informations auprès de la population du Mono.

Dédègnon Bienvenu MILOHIN a également remercié les responsables de la Zone Industrielle pour l'accueil chaleureux réservé à la délégation : « Je voudrais vous remercier pour cet accueil que vous avez toujours réservé à tous ceux qui passent par ici ».

En tant que décideurs, ils ont tous pris à cœur de témoigner des réalisations et de la dynamique positive à l'œuvre dans la zone. Il faut noter qu'à l'issue de la visite, les membres de la délégation se sont dits « aguerris » pour aller informer les populations sur ce joyau économique du Bénin. Il s'agit alors de sensibiliser les jeunes et les encourager à s'impliquer dans les projets de développement qui façonnent leur futur.

L'espoir est désormais que l'expérience et le contact avec les réalités de cette visite puissent inspirer une participation active et un soutien accru aux initiatives industrielles. Enfin, les promesses d'engagement et de témoignage de ma délégation préfectorale laissent entrevoir un avenir radieux pour le développement industriel du Bénin.

Le Préfet a également mis en exergue le potentiel de la jeunesse dans le département : « Le département du Mono, sans prétention, est l'un des départements avec le plus de jeunes. Là où la jeunesse réussit, c'est l'espoir pour tout pays ». Cela reflète une volonté d'impliquer les jeunes dans le développement économique et industriel du pays. Il a rassuré les autorités de GDIZ que sa délégation se ferait porte-parole des avancées observées et qu'elle s'engageait à soutenir les initiatives industrielles.



ASSEMBLÉE NATIONALE

Le personnel entretenu sur la gestion du temps de travail

"La gestion du temps de travail par le personnel parlementaire". C'est le thème de la communication présentée par Dr Romaric AKPOVO, Directeur adjoint de l'Institut parlementaire du Bénin (IpAB) hier au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo lors de la cérémonie des couleurs.

D'entrée de jeu, le communicateur a remercié le président Louis Gbèhounou VLAVONOU pour le choix porté sur sa personne pour présenter cette communication mais aussi pour avoir institué depuis la 8ème législature la cérémonie des couleurs. Cette communication vise à attirer, a-t-il indiqué, l'attention de tout le personnel sur la nécessité d'une gestion rigoureuse, efficace et efficiente du temps de travail. En d'autres termes, elle se propose de suggérer quelques techniques et outils au personnel parlementaire en vue d'une gestion efficace du temps de travail, véritable gage de la performance de l'Assemblée nationale et de son admiration.

Pour y parvenir, Dr Romaric AKPOVO a cherché à comprendre les principes de base de la gestion du temps. Ensuite il a partagé avec la communauté parlementaire quelques techniques, outils et lois de gestion efficiente du temps de travail.



Comme principes de base de la gestion du temps de travail, il a cité : être organisé, se fixer des objectifs personnels; définir ses priorités; se départir de la procrastination; savoir dire non; augmenter sa capacité de concentration.

En ce qui concerne les méthodes et outils de gestion du temps, il en existe plusieurs, a laissé entendre Dr Romaric AKPOVO. Mais la difficulté réside dans le choix d'une méthode adaptée à son environnement de travail ou aux objectifs poursuivis. "Nous avons plusieurs méthodes qui ont fait leurs preuves et qui peuvent être appliquées par le personnel en milieu parlementaire. On peut citer la méthode GTD "Getting Thing Done", la méthode du "To-do list" ou lister des choses à faire et la technique Pomodoro. ", a martelé le communicateur.

En définitif, dans la pratique, chaque agent parlementaire choisit une technique au regard de son poste de responsabilité et des missions et tâches qui lui sont assignées. Cependant, a-t-il informé, quelque soit l'outil, l'approche ou la technique, il y a lieu de retenir les 10 étapes clés d'une meilleure gestion du temps. Il s'agit : " 1-se doter d'un agenda ou d'un bloc-notes; 2-inscrire toutes les principales actions et les décliner en tâches et sous tâches; 3-prioriser en fonction des missions ou dossiers à

vous confier par votre hiérarchie; 4-Définir des délais précis pour chaque tâche; 5- Retenir les produits résultant de chaque action; 6-Respecter les délais d'exécution; 7-Faire violence sur soi pour éviter les pertes de temps inutiles en restant concentré; 8-Faire le point chaque jour à travers les résultats concrets obtenus; 8- Actualiser la liste des tâches en reportant les tâches non exécutées et les nouvelles tâches; 9-Faire un suivi rigoureux des résultats obtenus; 10-Rapporter toutes les actions par des écrits"

En guise de conclusion, Dr Romaric AKPOVO a indiqué que la gestion du temps de travail est un passage obligatoire pour tout employé qui recherche l'efficacité et la productivité. "Au regard de l'importance de leur contribution pour le bon fonctionnement de l'État, les agents d'appui de l'Assemblée nationale se doivent d'utiliser leur temps de travail à bon escient afin d'offrir un accompagnement technique de qualité aux honorables députés dans l'accomplissement de leur mission constitutionnelle" a conseillé Dr Romaric AKPOVO au personnel parlementaire avant de chuter par une pensée de Théophraste : "La plus coûteuse des dépenses, c'est la perte de temps".





AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

RCCM: RB/PNO/21 A 26806

IFU: 02112966131

+229 40 48 01 11

Votre plaisir, notre priorité





AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

Restaurant ouvert

Tous les jours de 09h à 23h

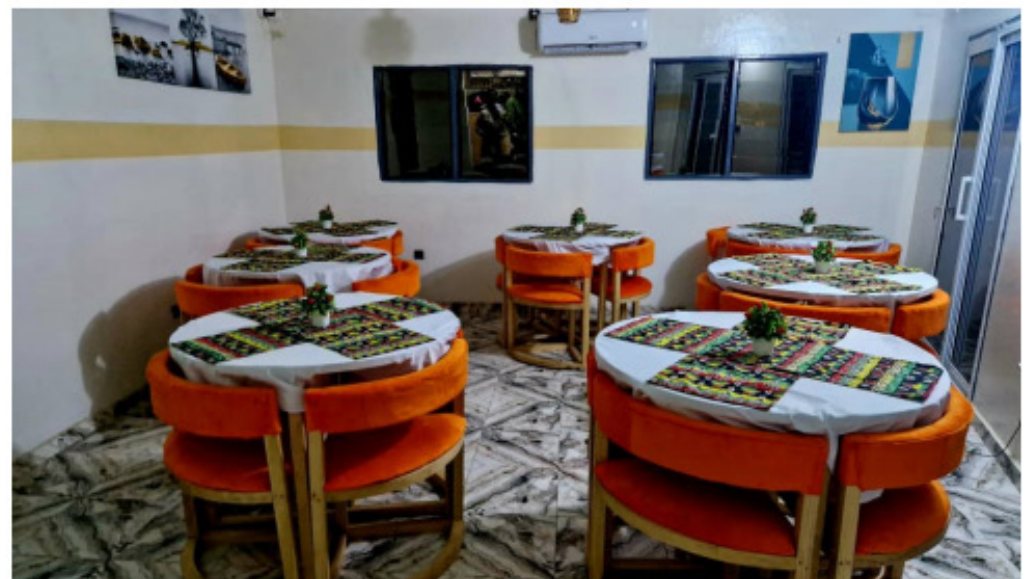


Tokpota, von en face de Songhaï,
après la pharmacie St Marie premier
carrefour immeuble Gris-blanc



40 48 01 11

On n'attend que vous



COMPÉTITION DE HANDIBASKETBALL

Inclusion sociale des personnes Handicapées par le sport

La ville de Djougou a accueilli, le dimanche 20 octobre 2024, la compétition de Handibasketball organisée par le Ministère des Sports en partenariat avec la Fédération Handisport du Bénin. Cet événement s'inscrit dans une démarche visant à promouvoir l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap à travers le sport, et plus spécifiquement à travers le handibasketball.

La compétition, qui s'est déroulée toute la journée, a réuni cinq équipes venues de Cotonou, Parakou et Djougou. Ces équipes, composées d'athlètes handicapés, se sont affrontées dans une série de matchs où la solidarité et la détermination étaient au cœur des enjeux. Cette initiative souligne l'importance du sport comme vecteur d'intégration et de valorisation des personnes handicapées, en leur offrant une plateforme pour démontrer leurs compétences et leur passion.

Le handibasketball, une discipline en plein essor au Bénin, a permis aux participants, malgré leurs handicaps, de vivre des expériences sportives intenses tout en renforçant leur confiance en eux. L'événement est également une belle occasion de sensibiliser le public aux défis quotidiens auxquels ces personnes font face, tout en prouvant que le sport est un outil puissant pour favoriser l'égalité et la cohésion sociale.

Les autorités locales de Djougou, les responsables du ministère des Sports ainsi que des associations de soutien aux personnes handicapées se sont tous mobilisés autour de l'événement. Cette compétition est donc bien plus qu'un simple tournoi sportif. Elle s'inscrit dans une dynamique de changement des mentalités, visant à faire évoluer les perceptions du handicap dans la société béninoise.

Au terme de cette journée de compétition, les résultats se présentent comme suit :

- 1er : New Leader (Cotonou) : 12 points avec 4 victoires et 0 défaite ;
- 2ème : Buffles (Parakou) : 8 points avec 2 victoires, 2 défaites et goal average +8;
- 3ème : Galaxie (Cotonou) : 8 points avec 2 victoires, 2 défaites et goal average + 3;
- 4ème : Lions (Djougou) : 2 victoires, 2 défaites et goal average -3;
- 5ème : Wanrou (Parakou) : 4 défaites



LITIGE / PRÊT NON REMBOURSÉ DEVANT LE TRIBUNAL DE COMMERCE

Une clause abusive dans un contrat de prêt de FINADEV SA

Le Tribunal de Commerce de Cotonou a rendu une décision dans le cadre d'un litige (prêt non remboursé) opposant la société FINADEV SA et Elisabeth Bodjrenou. Il a jugé abusive les clauses relatives aux intérêts de retard et au forfait de recouvrement (13 %) dans le contrat de prêt.

La société FINADEV SA a assigné Elisabeth Bodjrenou et Comlan Roger Aweke devant le Tribunal de Commerce de Cotonou à l'effet de les condamner in solidum à lui payer la somme 18 555 838 FCFA sans préjudice des intérêts de droit échus et à échoir jusqu'à complet paiement de la dette. L'affaire remonte à juin 2015. FINADEV SA a octroyé à Elisabeth Bodjrenou un prêt de 25. 000.00 FCFA, avec la caution personnelle et solidaire de Comlan Roger Aweke pour une somme de 32 500 000 FCFA. Des défauts de paiement répétés ont fait passer la dette à plus de 41.000.000 FCFA. Sur proposition de la débitrice, informe la décision du Tribunal de commerce, un protocole d'accord transactionnel avec dation en paiement est finalement intervenu le 31 décembre 2018 entre les parties. Après la cession d'un immeuble évalué à 22 200 000 FCFA, le solde de la dette restait encore 18 555 838 FCFA.

À l'audience du 21 mars 2024, la défense de la débitrice a soulevé une fin de non-recevoir tirée de la prescription de la créance. Elle soutient que le délai de droit commun applicable est de 5 ans et qu'il a été interrompu à de multiples reprises par les différentes procédures engagées successivement par les parties ainsi que par le paiement partiel en février 2018. Sur le caractère abusif des intérêts et pénalités, FINADEV SA a souligné que les taux convenus à l'article 3 du contrat de prêt, de 1,5 % par mois pour les intérêts contractuels et 0,2 % du capital restant dû pour les intérêts de retard, n'excédaient pas les limites admises par la réglementation en 2015 et ne sauraient donc être considérés comme excessifs ou déséquilibrés. En défense, Elisabeth Bodjrenou a entre autres demandé au Tribunal de déclarer irrecevable l'action en paiement de FINADEV SA pour cause de prescription extinctive et d'annuler les intérêts et les forfaits de recouvrement pour cause de clause abusive dans le contrat de prêt. Statuant publiquement, contradictoirement, en matière commerciale et en premier ressort, le Tribunal de commerce a déclaré abusives les clauses relatives aux intérêts de retard et au forfait de recouvrement prévues dans le contrat de prêt. Il répute non écrites lesdites clauses.

Le Tribunal a condamné Elisabeth Bodjrenou et Comlan Roger Aweke à payer solidairement la somme de 2 390 508 FCFA à FINADEV SA tout en déclarant irrecevable la demande de restitution des titres propriété formée par la débitrice. Le tribunal a aussi rejeté la demande de la débitrice relative à l'octroi d'un délai de grâce.



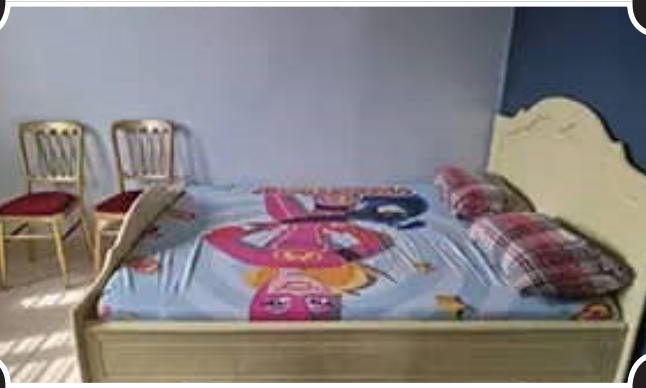
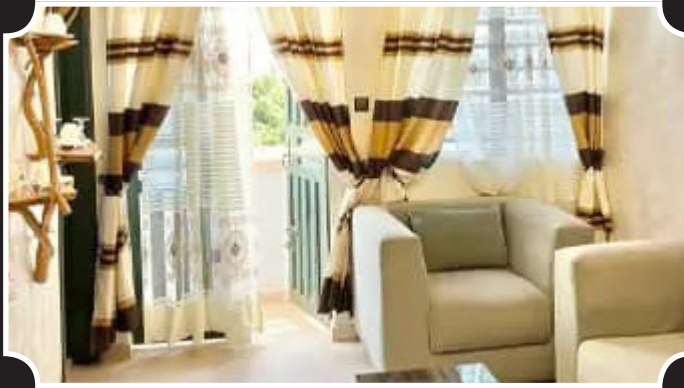
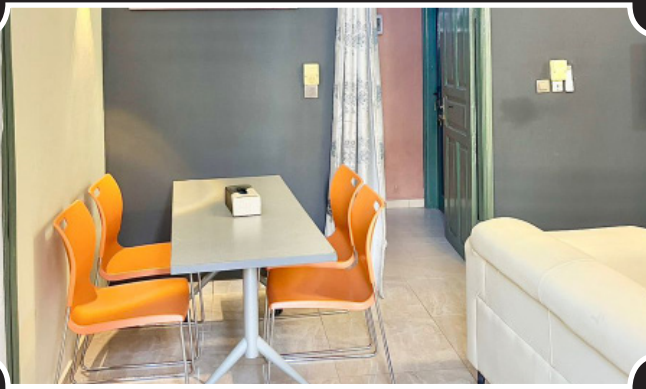


**GUEST HOUSE
FENOU**
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40

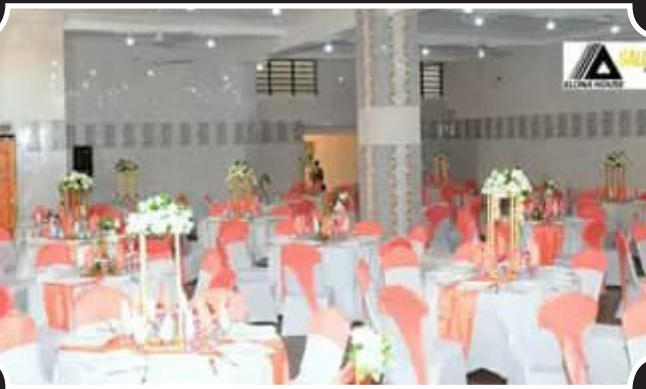


**SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE**
☎ 98 90 46 40

Appartements et résidences meublés “ FENOU GUEST HOUSE ” à Porto-Novo



Salle de fête et de conférence “ ELONA HOUSE ” à Porto-Novo



**Porto-Novo - Djassin Houinvé
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99